"GUERRE ET PAIX, SINGULARITE DE L'ESPECE HUMAINE"

UNE APPROCHE PARMI D'AUTRES POSSIBLES

S'il y a un phénomène humain dans lequel la responsabilité scientifique est engagée, c'est bien celui de la guerre.

Le M.U.R.S. fidèle à sa méthode cherche à l'appréhender rationnellement par une analyse la plus objective possible de ses causes les plus profondes, tant dans le domaine biologique (agressivité innée ou acquise) que socio-économique (déséquilibre, pénurie ou abondance) ou psychologique (injustice, peur).

Une démarche parallèle est menée pour rechercher les facteurs favorisant la paix (le consensus entre les peuples, les entreprises internationales et les "nations professionnelles").

Le M.U.R.S. a entrepris cette étude sur la polémologie et l'irénologie dans le cadre de l'un de ses groupes de réflexion prospective. Le texte qui suit ne représente qu'une étape de cette réflexion sur le sujet sans doute le plus essentiel pour le devenir de l'homme.

Il ne constitue pas une conclusion commune du groupe de réflexion qui doit continuer son oeuvre pour aboutir -pour autant que cela soit possible- à une position qui serait celle du M.U.R.S.

Il nous a cependant paru suffisamment élaboré pour devoir être présenté dès à présent car il met en place les grands cadres du problème et apporte déjà quelques suggestions intéressantes.

Jean DAUSSET Président du M.U.R.S.

CONTRIBUTION À UNE RÉFLEXION PROSPECTIVE SUR LE THÈME

"GUERRE ET PAIX, SINGULARITE DE L'ESPECE HUMAINE"

"NISI VIS BELLUM, PARA PACEM"

I. Données

Le point de départ de la réflexion est :

- que l'on ne peut pas déduire de la situation actuelle de "non guerre" mondiale que le risque de guerre générale et plus précisément de guerre nucléaire est éliminé;
- 2) que -même si techniquement, une guerre atomique ne pouvait pas "anéantir l'humanité"- ces guerres pourraient en détruire une partie si importante et créeraient de telles situations que la civilisation subirait des mutations négatives profondes.

En effet, le principe même de la dissuasion -qui garantit l'état actuel de non-guerre- est que celui qui dispose d'une capacité nucléaire serait résolu à s'en servir s'il était vitalement menacé. "L'équilibre de la terreur" est donc instable au sens de la mécanique; de plus, chaque "Grand", ne peut que souhaiter que le pseudo-équilibre se stabilise légèrement en sa faveur.

Par définition, la dissuasion comporte donc pour être crédible le risque de guerre à terme.

De plus, paradoxalement, à l'abri du "parapluie" nucléaire, des conflits dits "locaux" peuvent se développer impunément, car le risque de débordements vers une guerre nucléaire limite la capacité d'intervention des grandes puissances telle qu'elle pouvait jouer antérieurement. A l'inverse, si ces conflits locaux prolifèrent, les grandes puissances pourraient finir par être "débordées" et se voir entraînées dans une escalade belliqueuse.

On a d'ailleurs pu dire qu'en l'absence de risque rapproché de guerre mondiale, les conflits locaux en étaient les substituts partiels. On a pu également le dire d'une certaine organisation ou généralisation internationale des terrorismes. Ceux-ci semblent progressivement remplir certaines des fonctions des guerres modernes (1): lutte contre une domination jugée injuste (guerres de libération), volonté de triomphe planétaire d'un système politique ou d'une idéologie religieuse (guerres-révolutions). Ils en ont de plus en plus certaines des caractéristiques essentielles d'organisation militaire et d'action concertée.

On a pu également noter que la guerre, polarisant la violence, dévalorisait le terrorisme ; au contraire, en temps de non-guerre, comme les conflits locaux, les terrorismes organisés peuvent être des amorces d'escalades.

Enfin, -troisième donnée- il apparaît comme une évidence que les tensions socio-économiques nées du sous-développement constituent des menaces pour la paix et la sécurité au niveau mondial (2)

II. Démarches:

Face à ces risques de guerre appréhendés aux trois niveaux -conflit nucléaire mondial, conflits locaux et terrorisme organisé- quelle pouvait être la démarche efficace du groupe de réflexion mis en place par le M.U.R.S.?

⁽¹⁾ cf Définitions de G.SCELLE, citées par R.J. DUPUY - Le Droit International PUF.

⁽²⁾ cf Jan MARTENSON, Secrétaire Général pour la Conférence sur le désarmement et le développement (LE MONDE 10/07/1986)

Il ne saurait être question d'une réflexion "morale" sur la légitimité de la guerre. Y a-t-il ou non de "justes guerres" alors que la bombe atomique a fait basculer toutes les appréciations antérieures sur une guerre qui pouvait encore en 1939 apparaître aux yeux d'une partie de l'humanité comme un règlement de comptes, somme toute classique, entre puissances ?

Il ne peut être question non plus d'une étude exhaustive sur la guerre ni même d'un recensement systématique des causes de guerre : cette recherche épistémologique est la tâche -déjà engagée- de la polémologie et l'on peut s'appuyer sur ses premiers résultats.

L'objectif du Groupe devait, semble-t-il, être plus directement "opérationnel":

- localiser les obstacles au maintien de la paix,
- essayer de critiquer les solutions adoptées ou proposées pour y parvenir (sont-elles aptes à éviter, dans les contextes actuels, la naissance des conflits armés, affrontent-elles les problèmes réels ?),
- tenter de <u>suggérer</u> les moyens de lever ou de contourner ces obstacles, <u>esquisser</u> ce que peut être le rôle spécifique des scientifiques dans ces efforts.

Avec plus d'ambitions, n'y aurait-il pas place, à côté de la polémologie, pour une "irénologie" dont on pourrait pressentir quelques axes de recherches :

- définition de l'état de paix : celui-ci est-il l'état normal d'une humanité évoluée, coupé par des guerres, ou, au contraire, est-il une succession d'armistices sur un fond "naturel" de guerres ?
- qu'est-ce qu'un "peuple pacifique" ?
- la permanence et la fascination des mythes de la paix (âge d'or, paradis perdu) etc...

III. Désarmer ?

"La guerre est une lutte armée et sanglante entre groupements organisés" écrit Gaston BOUTHOUL (3), ce qui suggère d'abord qu'il n'y a pas de conflits armés sans armes. L'idée est simpliste, mais accompagnée de l'inquiétante constatation qu'aucun stock d'armements important ne semble avoir jamais été détruit autrement que par l'emploi. Elle a justifié les tentatives telles que conférences de désarmement, traités de limitation d'armements, conventions restrictives du type "non prolifération". Bien que plus unilatérales, les mesures de limitation de l'exportation de certains matériels dits de pointe vers des adversaires potentiels, y trouvent aussi leur justification.

L'impossibilité de ces accords, ou de ces mesures, à assurer mieux que des ralentissements précaires de la course aux armements tient certainement à ce qu'ils ne peuvent être efficaces que dans le cadre de consensus plus généraux encore à réaliser, ou même à définir.

IV. Apparence de l'équilibre. Limite de la dissuasion :

1/ La SDN avait échoué dans sa mission de mise en place d'un plan de "sécurité collective" qui aurait permis le désarmement général. Aujourd'hui cette sécurité collective semble obtenue par l'équilibre de la terreur : le risque nucléaire utilisé comme garant de la paix. Il a certes assuré quarante ans de "non-guerre" mondiale et, à travers de multiples aller et retour entre guerre froide et détente, les deux grands continuent à "se parler".

Cet équilibre cependant est loin d'être sûr, car il nécessite que chacune des parties intéressées possède une appréciation exacte du comportement de l'autre : parmi les risques de déclenchement de guerre nucléaire que cite NIXON, dans une déclaration récente, figure celui d'une erreur d'interprétation des actions de l'adversaire potentiel.

⁽³⁾ Gaston BOUTHOUL. La Guerre PUF

Une autre limitation est que la dissuasion ne peut s'appliquer que lorsqu'il s'agit d'enjeux vitaux et non pour régler des conflits locaux.

L'histoire de la dissuasion montre que la stratégie des Deux Grands ne joue plus sur des masses "équilibrées", mais sur la "recherche des déséquilibres" par les développements techniques. Les solutions purement techniques semblent a priori vouées à l'échec, car comment penser qu'une mesure ne puisse avoir de contre-mesure ?

2/ Une autre voie pourrait consister dans l'élimination pour cause d'obsolescence du risque nucléaire mais cela semble bien être impossible tant que les moyens nucléaires restent déployés; et la "relève" par l'ISD (la guerre des étoiles) n'apparaît aujourd'hui possible qu'à l'échéance de vingt ans environ, sans d'ailleurs que sa réalisation bénéficie d'un succés garanti.

Au demeurant, éliminer les moyens nucléaires ne servirait à rien si des moyens classiques les remplaçaient, pouvant se révéler aussi destructeurs, quoique moins instantanés.

Toutefois, le rayon d'action des armes nucléaires pouvant être beaucoup plus grand, ceux qui décident de leur emploi courent de ce fait les mêmes risques personnels de représailles que le reste des populations, ce qui est favorable à la dissuasion.

En théorie, il reste toujours possible de ne pas se poser les questions suivantes : se résigne-t-on à l'asservissement plutôt que de mourrir ou au contraire préfére-t-on périr ? C'est en tous cas le type de dilemme inacceptable auquel il faut s'efforcer d'échapper.

Il serait, à ce propos, fort utile de conduire une réflexion approfondie sur l'utilité des mouvements pacifistes, notamment anti-nucléaires. En face du scepticisme justifié par les analyses précédentes, en face du risque en cas de conflit, de récupération "objective" par l'un des adversaires pour affaiblir l'autre, comment orienter vers des objectifs moins simplistes et plus efficaces la sincérité respectable des militants ?

V. Instituer la paix?

Bien avant les risques majeurs de notre époque, en gros dès le XVIII ème siècle, mais jusqu'au lendemain de la dernière guerre s'est manifestée à intervalles réguliers l'utopie de la paix perpétuelle qu'il suffirait "d'instituer", d'inscrire dans des institutions pour faire tomber les obstacles. Le scepticisme à l'égard de cette démarche juridique est, aussi régulièrement, alimenté par des échecs comme celui de la SDN et -au moins pour plusieurs conflits locaux- de L'ONU. En vérité, "la paix par le droit" n'est pas une utopie, mais une illusion car <u>CE N'EST PAS LE DROIT QUI APPORTE LA PAIX, MAIS LE CONSENSUS DES PARTIES EN CAUSE.</u>

Travailler à réaliser ce consensus mérite alors des efforts et des moyens adaptés comparables à ceux de la dissuasion. A cet égard, si les institutions "pour la paix" échouent à "instituer la paix", il n'est pas certain que leur action, surtout à long terme, ne réussisse par à éroder les obstacles à la paix:

- soit par la mise en place de "forums", préalable indispensable à toute création de consensus,
- soit par l'institution de collaborations techniques internationales irréversibles,
- soit par le désamorçage de situations localement conflictuelles.

Si l'ONU n'a pu être dotée d'une puissance militaire susceptible de faire respecter un droit international ambigu, elle m'en demeure pas moins un forum. Ses institutions spécialisées telles que l'Union Postale Universelle ou l'Organisation Mondiale de la Santé ont assurément contribué à l'établissement de conventions et de pratiques internationalement reconnues. Dans son sillage, des arbitrages ont pu être réalisés (arrêtés de la Cour de LA HAYE sur la délimitation des mers ou

pour régler des conflits frontaliers). Si, par ailleurs, en dépit de leur impuissance à assurer totalement une de leurs fonctions -le maintien de la paix- les Nations Unies privilégient leur autre fonction -le développement économique et social- elles contribueront à réduire les déséquilibres, et donc les tensions socio-économiques qui sont un des obstacles majeurs au maintien de la paix.

Rien n'oblige à penser qu'un phénomène comme la réconciliation francoallemande, ancrée sur une communauté économique partielle, la CECA, doive rester un cheminement exemplaire mais unique. Ce n'est pas parce que de tels processus peuvent n'aboutir qu'à long terme qu'il faut les considérer comme plus illusoires que d'autres.

VI. Supranationalités?

Ces considérations sur les approches "multilatérales" pour consolider la paix appellent un retour à la définition de Gaston BOUTHOUL : la guerre lutte armée et sanglante "entre groupements organisés".

Toute une série d'efforts pour établir la paix peuvent entrer sous la rubrique <u>éliminer ou affaiblir les groupements organisés susceptibles de mener des guerres</u>. Ce chapitre peut comprendre aussi bien la guerre préventive, "le preemptive stroke" (solution à écarter par définition), que le dépérissement des Etats, soit par les solutions anarchiques, soit mieux par des tentatives de fusion au sein d'étatsunis régionaux puis mondiaux.

Certes, nombre de ces solutions sont sinon purement illusoires du moins aujourd'hui utopiques : les dernières citées elles-mêmes n'y échappent pas. A beaucoup, les conceptions supranationales paraissent incompatibles avec les valeurs auxquelles ils sont attachés. On peut cependant se demander si le maintien de modes de vie, de croyances, de pensée en soi légitime est nécessairement lié à la pérennité des pouvoirs politiques nationaux ?

Cette interrogation est au centre de l'approche consistant à diminuer le nombre ou l'autonomie des groupes organisés capables d'initier les conflits, que la méthode adoptée soit purement politique (créer des fédérations d'états) ou économique (comme le "pool charbon-acier" en est le brillant exemple).

VII. Les fusions socio-économiques:

L'exemple -positif- que nous venons d'évoquer, à savoir qu'un point de départ économique vise à consolider un état de fait, conduit à aborder les caractéristiques socio-économiques de la dialectique guerre-paix.

Les premières études de la polémologie ont assez facilement montré que bien peu de guerres ont comme cause primordiale les facteurs économiques. En effet, dans les civilisations complexes les buts et la signification des guerres procèdent toujours de finalités multiples (polytéliques) (4). D'autre part, les situations économiques et démographiques à la veille des guerres peuvent être aussi bien de pénurie que de surabondance. On peut constater que les deux grandes puissances aujourd'hui en situation potentielle d'affrontement disposent à la fois d'un surplus de produits et d'un surplus d'hommes (5), situation ressentie comme explosive.

On peut légitimement, semble-t-il, retenir comme obstacle à la paix, la tentation classique de recourir à la guerre comme facteur de redistribution des revenus et de régulation démographique, le problème posé étant souvent <u>d'éponger la surabondance</u> des capacités de production. Pour y parvenir G.BOUTHOUL remarque que la principale méthode employée par l'industrie métallurgique a été la fabrication d'armements...Il faut donc étudier d'autres moyens d'éponger les surabondances et corrélativement trouver d'autres voies pour redistribuer les revenus correspondants sans attendre qu'une situation "grosse" de guerre se crée. Cependant, il ne faut pas se cacher qu'il y faut non seulement de l'imagination mais encore et surtout du courage politique.

Dans ce contexte, il paraît utile de poser la question : les tensions économiques et sociales rendent-elles les guerres inévitables ?

La réponse est que, plus vraisemblablement, il existe dans le monde moderne des <u>enchaînements</u> ayant conduit ou pouvant conduire à la guerre et <u>dans les</u>quels une partie de la chaîne est économique :

- soit que des difficultés économiques internes, entrainant des changements politiques, créent des risques de conflits dans lesquels les Grands peuvent se trouver impliqués; - soit au contraire que des événements politiques compromettent des situations économiques internationales (on pense aux ressources, pétrolières ou autres, menacées par des révolutions politiques au Moyen Orient par exemple).

Théoriquement, dans les pays développés, des difficultés économiques pourraient entraîner soit une baisse des dépenses consacrées à la défense (d'où tentation pour l'adversaire), soit des ruptures d'alliances (si par exemple la montée du protectionnisme aux USA aboutissait au retrait d'Europe des troupes américaines).

Aujourd'hui, l'enchaînement le plus crédible semble partir des difficultés (donc des risques de conflits) internes des pays en voie de développement, provenant notamment de l'impact de l'économie internationale sur des économies nationales.

Il pèse donc sur la paix mondiale des menaces non militaires qui appellent des réponses non militaires. Il en va ainsi du sous-développement (ou du "mal-développement") générateur de conflits locaux et du terrorisme.

Quant aux déséquilibres sociaux, principalement <u>démographiques</u>, certains états (Chine, Inde) font des efforts pour les réduire. D'autres par contre ne semblent pas conscients du problème, ou estiment qu'une absence d'expansion démographique les défavoriserait. Le déséquilibre ainsi créé pourrait nuire à leur position dans le monde, voire même porter atteinte au maintien de la paix par les tentations d'agression qu'il susciterait.

Tout ce qui crée un tissu international riche, même par voie non gouvernementale, peut jouer un rôle très important : on peut souhaiter, par exemple, qu'une partie de l'aide aux pays en voie de développement soit gérée par des fondations internationales et qu'une partie de l'aide unilatérale soit moins dépendante des contingences politiques.

Corrélativement, on doit se demander : quels efforts peut-on raisonnablement entreprendre, à quel prix et dans quels délais, pour rétablir certains équilibres économiques et sociaux fondamentaux ? S'agissant des inégalités nord-sud, peut-on redistribuer partiellement les richesses et régulariser les poids démographiques dans les pays en développement sans les mettre en situation -ce qui n'est pas le cas aujourd'hui- d'avoir à leur tour les moyens de faire la guerre ?

Dans une perspective plus globale, et plus lointaine, les pays développés, de l'Ouest comme de l'Est, auront à négocier leur insertion dans l'évolution en cours, génératrice de nouvelle société. Des risques de conflits peuvent toutefois provenir, dans une phase intermédiaire, de déséquilibres internes aux deux blocs (par exemple les Musulmans pour l'Europe de l'Est, les guerillas indiennes en Amérique latine).

En résumé, il faudrait, tout en s'efforçant de réduire les tensions, se méfier des effets pervers et les compenser par d'autres approches concomitantes.

VIII. Vaincre la peur?

Parmi les guerres ou plus généralement les manifestations de violence collective figurent en bonne place au cours de l'histoire -au moins de l'Occident-les guerres, les révoltes ou les séditions nées de la pénurie, temps forts d'inquiétu-des collectives, de "grandes peurs".

Confirmant le caractère "polytélique" des conflits, il faut d'ailleurs noter que la violence n'est généralement pas le fait de ceux qui sont "atteints" par une pénurie mais de ceux qui -à tort ou à raison- se sentent "menacés" car la peur déclenche la violence (6). Israël n'a-t-il pas fait la guerre par peur de sa disparition et la peur de l'encerclement n'est-elle pas un des mobiles de ce qu'on appelle l'expansionnisme soviétique ?

On a pu se demander si la séquence "peur/violence ou agressivité/guerre" n'était pas l'aboutissement chez l'homme de la séquence "peur/agressivité" que les biologistes observent dans les espèces animales et si, de ce fait, il ne s'agissait pas d'une pulsion naturelle irrépressible.

En fait:

- 1) il n'y a aucune localisation cérébrale d'un instinct agressif (du type de celles de la mémoire spatiale ou temporelle)
- 2) l'extrapolation à l'espèce humaine des comportements agressifs animaux bute sur une différence essentielle : l'histoire culturelle est venue chez l'homme se greffer sur l'histoire biologique

3) il est de moins en moins possible de réduire les comportements belliqueux collectifs à partir des comportements individuels.

Il paraît difficile d'affirmer que des efforts pour diminuer l'agressivité humaine auraient une incidence notable en faveur du maintien de la paix. Cette incidence ne serait de toute manière qu'indirecte car l'agressivité ne conduit à la guerre que si elle est "utilisée" et intégrée à une organisation qui l'encadre. A certains égards, la guerre est une "retenue de la violence" individuelle, la hiérarchie militaire et les règlements de toutes les armées imposent une discipline et prennent des dispositions pour réprimer des actes tels que le pillage individuel.

De plus, la guerre moderne a-t-elle encore vraiment besoin d'utiliser les pulsions d'agressivité individuelle, surtout dans sa forme technocratique nucléaire qui substitue un programme électronique au corps à corps dans les tranchées ?

Mais quelle qu'en soit l'explication, la relation peur-guerre existe et la peur collective peut aussi bien faciliter une mobilisation générale qu'une peur réfléchie déterminera chez un dirigeant la décision d'une guerre préventive. Il semble donc qu'il n'y ait pas intérêt si l'on veut maintenir la paix à faire "monter" la peur chez un agresseur potentiel.

IX. Consensus et intolérance. Le mythe de la guerre:

C'est donc vraisemblablement sur les valeurs humaines acquises qu'il faut jouer pour atteindre progressivement un consensus dont nous avons vu que seul il pouvait "fonder" la paix. Et les obstacles au consensus risquent d'être des obstacles fondamentaux au maintien de la paix.

Précisément, on peut craindre qu'à la relative désaffection à l'égard des idéaux universalistes de la démocratie, facteurs d'excessive uniformisation, ne succède, par souci des hommes et des groupes de manifester leurs "différences", une résurgence de particularismes corollaires fréquents d'un intégrisme religieux, se durcissant jusqu'au fanatisme et en tout cas jusqu'à l'intolérance. Des signes en apparaissent au moins dans certaines zones couvertes par les grandes religions monothéistes et, à cet égard, on peut se demander si la recherche d'un consensus ne va pas actuellement à contre-courant.

D'où l'urgence de chercher à mobiliser les hommes pour renverser ces barrières, si l'on ne veut pas justifier les analyses qui privilégient dans la phénoménologie de la guerre la part du "mythe", l'exaltation de comportements et d'images qui ne "tiennent" plus devant les réalités de la guerre moderne (la guerre comme fête, le prestige du combattant, la guerre libératrice des contraintes quotidiennes, etc...). Pour maintenir la paix, il faut "désacraliser" la guerre.

X. Axes d'action

De ces dernières remarques peuvent se dégager un certain nombre d'axes d'action:

- 1) si le risque nucléaire peut aider à "désacraliser" la guerre, une pédagogie de la non-violence peut cesser d'être utopique (et l'histoire en fournit des exemples : jusqu'à une époque récente les Chinois se sont glorifiés de leur faiblesse militaire -les communautés indiennes "anti-violentes" de certaines régions du Mexique, -la non-violence ganghienne) : à l'opposé une réflexion serait à poursuivre sur le risque "d'irénisme" qui abolirait toute possibilité de réactions aux situations inacceptables ; à cet égard, on peut se demander si une longue période de paix n'affaiblit pas la conscience des "horreurs de la guerre".
- 2) Un certain nombre de moyens sont offerts par une "société de la communication" pour favoriser les informations, les contacts personnalisés qui sont les préalables d'un consensus dont on a vu qu'il était lui-même le préalable à la "fondation" de la paix.
- 3) Si les projets de paix perpétuelle relèvent de l'utopie, pratiquer une morale dont une des "lois" soit de tendre à la paix universelle n'en est pas une. Le soi-disant réalisme à court terme ne doit pas dévaluer les efforts pas à pas et toute action -même à très long terme- mérite d'être entreprise. Par contre, il faut savoir profiter des "créneaux" (choix du moment) pour "faire passer" une mutation irréversible. Une action prévisionnelle pourrait être menée auprès des gouvernements ou des parlements par des organismes du type de la Commission pour les conséquences des choix technologiques qui siège auprès du Congrès Américain.

- 4) "Action prévisionnelle", c'est d'une manière plus générale tenter de prévoir les schémas futurs au lieu d'extrapoler un passé même récent. On peut choisir des exemples :
 - on raisonne toujours comme si la stratégie déterminait le choix des systèmes d'armes : or, certaines technologies nouvelles proposent des armes possibles (bombe à neutrons notamment) qui n'ont pas à priori leur place dans la stratégie : aux stratèges de rationaliser ensuite leur emploi. Ce retournement de causalité (7) peut mériter une réflexion pour la conduite des politiques de désarmement;
 - on a négligé le fait que les possibilités d'expansionnisme idéologique donnent l'impression d'être passées du marxisme à l'Islam, phénomène propre à altérer l'image traditionnelle de la polarisation Est-Ouest (8).
- 5) Enfin, il faudrait certainement concrétiser les efforts en faveur de la paix par la création, sur le plan pratique, de structures nouvelles : à ce titre, on pourrait envisager la création d'une "école de perfectionnement" qui accueillerait les futurs responsables administratifs et politiques des pays (comme l'Ecole de Guerre accueille les futurs chefs militaires). Les "élèves" y seraient sensibilisés aux conséquences pour le maintien de la paix des options, des décisions politiques, économiques ou sociales qu'ils seraient amenés à prendre dans l'exercice de leurs responsabilités.

Le domaine d'un tel enseignement n'est pas vierge : il existe aux Etats-Unis, par exemple, des recherches -et des enseignements- sur l'art de la négociation, en parallèle avec les théories des conflits. Des travaux français de sociologie ont mis en évidence et classé différents types de société dans lesquelles certains schémas d'évolution apparaissent plus ou moins porteurs de risques de guerre ou générateurs d'équilibres non belliqueux.

⁽⁷⁾ Thierry de MONTBRIAL - in : la Science et le Désarmement (I.F.R.I.)

⁽⁸⁾ Régis DEBRAY - Les Empires contre l'Europe.

XI. Les responsabilités particulières des scientifiques:

Elles devraient découler :

1) de la capacité, qui semble être leur apanage, de <u>communiquer entre eux</u> malgré les frontières géographiques, politiques et idéologiques; le mouvement Pugwash fournit un bon exemple de ce type d'activités qui devraient en toute hypothèse être développées.

On peut d'ailleurs comprendre cet apanage des scientifiques dans une acception suffisamment large pour englober "l'ensemble des nouveaux liens forgés par l'université des techniques contemporaines, qui tend à former ce qu'on pourrait justement appeler des "nations professionnelles" (Louis ARMAND) (9)

On pourrait également réfléchir sur l'opportunité de créer des universités scientifiques internationales, d'autant plus qu'il n'existe pas aujourd'hui de conflits scientifiques idéologiques.

De même, une "école de perfectionnement" sur les problèmes de la paix, telle que nous l'évoquons plus haut, devrait être ouverte à ce type d'échanges et acquérir de ce fait une puissance de rayonnement international.

- 2) De leur <u>déontologie</u> qui doit leur permettre de dénoncer les fantasmes et les retours à l'irrationnel qui sous-tendent intolérance et fanatismes (c'est-à-dire les obstacles au consensus); de nombreux exemples peuvent être trouvés, dans toutes les disciplines scientifiques, montrant qu'une <u>étude scientifique</u> rigoureuse corrigerait beaucoup des idées reçues qui alimentent les tensions:
 - . parmi les "peurs", celle par exemple de "l'hiver nucléaire" n'est encore dans l'état actuel de la recherche qu'une incertitude ; il faut donc se garder d'en tirer un argument définitif;

les "pluies jaunes" du Cambodge et de l'Afghanistan, taxées rapidement de manifestations de guerre chimique, se sont révélées à l'examen être des retombées de pollen;

⁽⁹⁾ Louis ARMAND - Propos ferroviaires - Fayard

des enquêtes récentes auprès de populations scolaires comparées semblent bien établir que les images de violence répercutées par la télévision sont sans effet sur l'agressivité enfantine : elles peuvent par contre avoir pour résultat de "banaliser" la violence : dans ce cas, les enquêtes scientifiques permettent de mieux situer le problème, donc d'éviter de commettre des erreurs dans le choix des remèdes.

3) De leur aptitude à imaginer des <u>solutions techniques</u> à des problèmes politiquement bloqués (par exemple les contrôles des explosions nucléaires par boîtes noires qui éliminent les craintes d'espionnage du pays contrôlé).

Les scientifiques sont incités à exercer leurs responsabilités parce qu'ils sont tenus pour responsables de la mise au point des instruments de la destruction en masse de l'humanité et parce qu'ils sont de fait, ceux qui inventent les moyens nouveaux (tels le laser) même s'il revient à d'autres d'imaginer leur emploi dans les conflits futurs (par exemple, la guerre des étoiles) alors qu'initialement rien ne laissait entrevoir ce type d'utilisation;

Il est évident que les scientifiques ne conserveront leur situation privilégiée dans le domaine de la communication -où ils peuvent à leur échelon travailler au progrès vers le consensus- que si leur image reste inaltérée : exprimer en toute circonstance ce qu'ils estiment la vérité scientifique. Cela peut conduire dans l'action à des attitudes d'apparence contradictoire : par exemple, ne pas refuser de participer à une réunion scientifique -si cette réunion reste purement scientifiquedans un pays dont on condamne les positions ou les actes sur le plan politique ou moral ; mais, par ailleurs, ne pas s'engager dans des recherches dont on redoute une utilisation que l'on réprouve, même si, dans un premier temps, il ne s'agit que de recherche fondamentale.

La communauté scientifique n'a pas adopté de règle générale en face de ces problèmes. Mais on constate qu'à juste titre elle proteste toujours lorsque des obstacles sont opposés à la libre communication entre ses membres, pour des raisons politiques ou idéologiques.

En maintenant leurs "privilèges" matériels et moraux de communication

et en veillant à sauvegarder leur crédibilité, les scientifiques peuvent, par leur action individuelle et par celle de leurs mouvements (tels le M.U.R.S.) contribuer à diffuser les informations "vraies" et à oeuvrer vers le consensus, tout en participant à la recherche de solutions techniques à des problèmes concrets.

Ce texte a été rédigé par M.M.

Étienne Roth, animateur du groupe, professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers, Directeur de recherches au Commissariat à l'énergie atomique, et Pierre Cochery, actuellement responsable des relations avec les Organisations internationales à l'Association française d'experts seniors.